

CAJM

Centre d'Accueil de Jour Médicalisé

Pour personnes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme

CAJM de LADAPT Normandie

1 chemin des Ondes
76240 Le Mesnil-Esnard

N° d'appel 02 32 86 81 57

seine.maritime@ladapt.net



L'association de familles **les Tournesols** est à l'origine du projet du **CAJM**. Elle participe activement à nos côtés à la vie de l'établissement et est largement représentée au sein du CVS (Conseil à la Vie Sociale)

À PROPOS DE LADAPT

Présente dans toute la France à travers ses 112 établissements et services, LADAPT accueille chaque année environ 21 000 personnes handicapées. Elle poursuit la mission qu'elle mène depuis plus de 90 ans en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

www.ladapt.net

LES MISSIONS DU CAJM

Accompagner la personne dans un processus favorisant :

- son **autonomie** et **indépendance**
- sa **socialisation** et **intégration** (inclusion)
- la réalisation de son **projet de vie**
- la prise en compte de **ses particularités** et de **sa singularité** de fonctionnement
- le **lien** avec les professionnels de santé, les partenaires extérieurs (orthophoniste, psychiatre, médecin généraliste...) et les établissements médico-sociaux...

Comment intégrer le CAJM ?

- la personne, sa famille ou son représentant légal adresse au CAJM une demande écrite
- la commission d'admission étudie la demande
- un RDV est proposé afin de réaliser une visite de la structure et échanger autour de la demande
- un stage de 15 jours renouvelable, pouvant s'ajuster aux besoins de l'adulte, est proposé

Partenariat avec les familles et/ou les représentants légaux

- mise en place d'un cahier de liaison permettant la transmission régulière d'informations (échanges téléphoniques, mails et newsletters hebdomadaires)
- une réunion de synthèse annuelle pour établir le bilan de l'action menée et élaborer le projet personnalisé de l'année
- un après-midi des familles au mois de juin pour présenter les créations et les activités que réalisent les personnes au cours de l'année

- la commission d'admission se réunit pour décider
- la décision est ensuite notifiée lors d'un rendez-vous avec la personne, la famille ou les représentants légaux et le représentant de l'établissement d'origine
- dans le cas d'une décision d'admission la candidature est inscrite sur la liste d'attente

CONDITIONS D'ADMISSION

20 ans ou plus

être âgé d'au moins 20 ans

Avoir un TSA

présenter un trouble du spectre de l'autisme

CDAPH

bénéficier d'une orientation par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes en situation de Handicap

■ Activités et développement de nouvelles compétences

Actes de la vie quotidienne, sociale, préprofessionnelle, sportive, personnelle, ainsi que l'accès aux soins et à la santé. Différentes activités sont développées pour répondre à ces missions.

■ Besoins et fonctionnement

Comprendre son environnement

- emploi du temps visuel personnalisé
- séquentiel de tâches
- timer
- scénario social

Répondre aux particularités sensorielles

- pièce dédiée au bien-être sensoriel (espace Snoezelen)
- matériels divers : couverture lestée, siège ballon...

Maintenir le bien-être physique

- judo adapté
- équitation adaptée
- promenade en forêt
- expression corporelle adaptée
- activités sportives : basket, vélo elliptique...
- temps de repos après le repas
- temps de relaxation

Exprimer un besoin, un choix

- apprendre à interpeler
- outils de communication

L'ÉQUIPE :

adjoint de direction, secrétaire, médecin généraliste, psychologue, ergothérapeute, accompagnant éducatif et social, éducateur spécialisé, éducateur sportif, service d'entretien des locaux.

“vivre
ensemble,
égaux & différents”